

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE MEYNES

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, ET LE CINQ DECEMBRE À 19 HEURES, se sont réunis les membres du Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, par son Maire en exercice, M. Fabrice FOURNIER.

Étaient présents : M. Fabrice FOURNIER, M. Clément MONNIER, M. Jean-Luc FORTIN, Mme Morgane CASTAN, Mme Alexandra MORAND, M. Christophe CURIE, M. Stéphan LAUTHIER, Patricia PIERREDON, Bastien VALENTE, M. Brice VOULAND, M. Nicolas GEMBERLE, Mme Sabine SERRANO, M. Grégory ROMAN, M. Jacques VIGNAL, Mme Fanette FESSY-PAQUET

Excusés ayant donné procuration :

Mme Sonia REBOUL à Patricia PIERREDON  
David EYSSETTE à Mme Alexandra MORAND  
Mme Sandrine DEYLAUD-VIGNAL à Mme Fanette FESSY-PAQUET  
M. Alexandre SENERS à M. Jacques VIGNAL

Le quorum du Conseil Municipal étant atteint, Mme Sabine SERRANO a été désignée secrétaire de séance à la majorité des suffrages.

**N° 2024-057 : DECISION MODIFICATIVE N° 1 – BUDGET PRINCIPAL 2024**

## OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

**Vu** le budget du budget principal 2024 ;

**Considérant** la nature des travaux d'aménagement du chemin des Aires, de son éligibilité à l'attribution du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée, il convient d'ajuster les crédits en section d'investissement du budget principal 2024.

Monsieur Christophe CURIE propose au conseil Municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2024 comme suit :

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AVANT DECISION MODIFICATIVE		Dépenses 1 568 008.22 €	Recettes 1 568 008.22 €
<b>Décision modificative n° 1</b>			
212		- 785 000	
2151		+ 785 000	
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT APRES DECISION MODIFICATIVE		1 568 008.22 €	1 568 008.22 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE**,

**APPROUVE** la décision modificative n° 1 du budget principal 2024 comme énoncé ci-dessus et prend note que la section de fonctionnement demeure inchangée,

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire

Pour extrait conforme

Le Maire

Fabrice FOURNIER

